



**PREVISIONS SAISONNIERES DES
CARACTERISTIQUES AGRO-CLIMATIQUES AU
BURKINA FASO, AU TITRE DE L'ANNEE 2026
(PRESAB-2026)**

KOULSE



Avril 2026

CARACTÈRE DE LA SAISON DES PLUIES DE 2026 ET RECOMMANDATIONS

Le lundi 20 avril 2026 s'est tenu à Ouagadougou, un atelier national de coproduction de la prévision saisonnière des caractéristiques agro-climatiques au Burkina Faso pour la saison 2026.

Cet atelier, organisé sous l'égide de l'Agence Nationale de la Météorologie du Burkina Faso (ANAM-BF), s'inscrit dans les activités du Cadre National pour les Services Climatologiques (CNSC) et a réuni des participants venant des cinq secteurs prioritaires du CNSC à savoir : le secteur Agriculture et Sécurité Alimentaire, le secteur Réduction des Risques de Catastrophes, le secteur de la Santé, le secteur Ressources en eau et le secteur Energie-bâtiments-Travaux-Publics ainsi que les Circonscriptions.

Les participants ont examiné les résultats de la prévision saisonnière et ont élaboré de manière concertée des avis et recommandations destinés aux différents secteurs d'activités.

Au terme de ces travaux, l'analyse de la configuration actuelle des Températures de Surface de la Mer (TSM), dont l'influence sur la pluviométrie nationale est déterminante, laisse apparaître que la saison des pluies 2026 devrait être marquée par les tendances suivantes dans la région du KOULSE :

- Un démarrage **normal (après le 24 juin)** de la saison des pluies est probable sur la région, avec un faible risque de longues séquences sèches en début de saison ;
- Une pluviométrie **normale sur la région** est attendue pour la période Juin-Juillet-Août ;
- Une pluviométrie **normale** est probable sur la région pour la période Juillet-Août-Septembre ;
- Une fin de saison **tardive (après le 1^{er} Octobre)** est probable sur la région avec un risque élevé de longues séquences sèches (plus de 09 jours) en fin de saison ;



- Un risque élevé d'avoir des **événements météorologiques extrêmes (pluies intenses, vents violents)** sur toute la saison est à noter.

Au regard des résultats issus des présentes prévisions, et compte tenu des implications potentielles qu'elles laissent entrevoir pour les différents secteurs concernés, les acteurs ont formulé les recommandations ci-après en vue de renforcer les mesures d'anticipation, de prévention et de réponse appropriées.

1. Agriculture et Sécurité alimentaire :

➤ Risques

- Baisse de rendement des cultures en lien avec les longues séquences sèches prévues ;
- Risque accru de maladies zoo-sanitaires ;
- Pertes post-récolte liées à la fin tardive de la saison des pluies ;
- Risque de verse des cultures en raison des vents violents prévus ;
- Baisse de la production forestière pour les espèces non-tolérantes aux longues séquences sèches.

➤ Recommandations

- Après la date probable de début de saison indiquée plus haut, semer seulement après avoir observé une pluie d'au moins 20 mm ;
- Assurer la diffusion régulière des informations météorologiques et alertes à l'endroit des producteurs ;
- Utiliser des semences adaptées ;
- Mettre en place des systèmes de drainage sur les parcelles agricoles et promouvoir l'utilisation d'espèces ou de variétés tolérantes à l'inondation ;
- Inciter les producteurs à souscrire à une assurance agricole ;
- Promouvoir les pratiques agroécologiques comme les haies vives et les techniques de Conservation des Eaux et des Sols/Défense et Restauration des Sols (CES/DRS) ;



- Intensifier la surveillance des maladies zoo-sanitaires et les campagnes de vaccination.

2. Réduction des risques de catastrophes naturelles et santé :

➤ Risques

- Risque d'inondations dans les grandes villes relative aux évènements pluviométriques extrêmes ;
- Risque accru de noyades, de traumatismes, de blessures et de troubles psycho-traumatiques liés aux pluies intenses, aux vents violents ;
- Difficultés d'approvisionnement en eau potable, denrées alimentaires et intrants de santé liées à la probable dégradation du réseau routier ;
- Risque accru de maladies hydriques, telles que la diarrhée et d'autres affections liées à la mauvaise qualité de l'eau, en raison d'éventuelles inondations relatives aux évènements pluviométriques extrêmes ;
- Recrudescence des maladies vectorielles, notamment le paludisme, la dengue et d'autres maladies sensibles aux conditions humides ;
- Risque probable d'augmentation des cas de malnutrition, notamment chez les enfants, les femmes enceintes et les autres groupes vulnérables, en raison du démarrage tardif de la saison, susceptible de prolonger la période de soudure.

➤ Recommandations

- Renforcer la prévention contre les évènements pluviométriques extrêmes et la diffusion des alertes précoces ;
- Sensibiliser les populations et prépositionner les moyens de secours d'urgence ;
- Sensibiliser les populations sur les mesures d'hygiène, d'assainissement et de prévention des maladies hydriques ;
- Intensifier les actions de lutte antivectorielle et de destruction des gîtes larvaires ;
- Renforcer les dispositifs pour la prise en charge nutritionnelle, sanitaire et psychosociale des personnes éventuellement sinistrées ;



- Renforcer la disponibilité des médicaments, vaccins, moustiquaires imprégnées, tests de diagnostic et autres produits essentiels de santé ;
- Renforcer la veille sanitaire.

3. Bâtiments-Travaux-Publics, transport, énergie et gestion des ressources en eau :

➤ Risques

- Probables retards dans l'exécution des travaux voire interruption de chantiers consécutivement aux évènements météorologiques extrêmes (pluies intenses et vents violents) ;
- Dégradation des infrastructures de transport routier, de production et de transport d'énergie, d'assainissement et d'eau, en lien avec les évènements pluviométriques extrêmes, entraînant des perturbations ou interruptions de services ;
- Dégradation de la qualité de l'eau et augmentation du coût du traitement, en raison des pluies intenses et du ruissellement.

➤ Recommandations

- Planifier et adapter l'exécution des travaux en tenant compte des prévisions météorologiques et en renforçant les mesures de sécurisation des chantiers face aux pluies intenses et aux vents violents ;
- Renforcer la surveillance, l'entretien préventif et la protection des infrastructures critiques de transport, d'énergie, d'assainissement et d'eau afin de limiter les perturbations de services en période d'évènements extrêmes ;
- Renforcer le suivi de la qualité de l'eau et la protection des ouvrages hydrauliques, tout en prévoyant les moyens nécessaires pour faire face à l'augmentation des besoins de traitement ;
- Accroître la surveillance des barrages et autres ouvrages hydrauliques et appliquer des mesures anticipatoires de gestion pour prévenir les risques de dysfonctionnement.



L'ANAM invite l'ensemble des usagers de ses services à se tenir régulièrement informés à travers ses canaux officiels afin de suivre les éventuelles évolutions de la présente prévision.

